

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 983 est nommé, à compter du 7 août 1945, agent stagiaire du cadre local indigène de la Sûreté Houmad Iwad.

n° 983

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
23 août 1945

Numéro JO  
n° 8 du 01/08/1945

Date du numéro  
1 août 1945

### TEXTE INTÉGRAL

est nommé, à compter du 7 août 1945, agent stagiaire du cadre local indigène de la Sûreté Houmad Iwad, Dankali, en remplacement de l'agent stagiaire Mohamed Bourhane, licencié de son emploi par mesure disciplinaire. L'intéressé percevra la solde et les accessoires de solde des agents de 3e échelon avant sa titularisation.